

Protéger les enfants contre les armes à dispersion



Using posters, mine awareness workers teach a group of children and women how to recognize and avoid landmines and other unexploded ordnance

© UNICEF/NYHQ2006-0588/Noorani

Zurich, le 01 avril 2010 - A l'occasion de la «Journée internationale de sensibilisation aux dangers des mines et d'assistance à la lutte anti-mines» le 4 avril, l'UNICEF appelle à protéger les enfants qui sont menacés quotidiennement par le danger des bombes disséminées non explosées. Dans plus de 35 pays, ces bombes sont l'héritage meurtrier laissé par les conflits passés.

«Près de 40 pour cent des victimes des armes à dispersion sont des enfants. Depuis trente ans déjà, l'UNICEF s'emploie à protéger les enfants dans les régions contaminées par les engins non explosés. Le déminage, le soutien des victimes et les programmes d'information sont au cœur des efforts déployés», déclare Elsbeth Müller, secrétaire générale d'UNICEF Suisse. «Nous saluons très positivement le fait que 31 Etats ont adhéré à la Convention internationale sur les armes à sous-munitions.» Cette convention entrera en vigueur au 1er août 2010. Pour l'heure, la Suisse n'a pas encore engagé la procédure de ratification.

Dans 35 pays du globe, la mort guette sournoisement les enfants en train de jouer. Car les guerres ont laissé un héritage meurtrier dans ces pays : des bombes à sous-munitions. Ces petits engins sont disséminés par milliers sur les préaux des écoles, dans les étangs, sur les rives des cours d'eau et dans les champs cultivés. La technologie de l'armement a certes réussi à accroître le taux d'explosion à 98 pour cent. Mais ceci n'est valable que pour l'héritage des conflits récents. Si la guerre est plus ancienne, le taux d'explosion est voisin de 70 pour cent. Cela signifie qu'un tiers des bombes lâchées n'ont pas explosé.

Sans cesse, des personnes sont grièvement blessées ou meurent parce qu'elles tombent sur une «bombelette» en maniant la pioche dans un champ. Sans cesse, des enfants trouvent de petites boules rondes qui leur paraissent attrayantes et les prennent pour jouer.

UNICEF: protéger les enfants contre les armes à dispersion

L'UNICEF s'emploie déjà depuis trente ans à protéger au maximum les enfants et leurs familles

dans les régions contaminées par les armes à dispersion. «Partout où les parties ennemies font usage d'armes à dispersion, les enfants sont les premiers à en souffrir. Leurs blessures sont particulièrement graves et ils vivent en étant exposés en permanence au danger d'une explosion. C'est pourquoi les armes à dispersion doivent être abolies dans le monde entier. Les enfants courent un risque particulièrement élevé d'être victimes des armes à dispersion. Poussés par leur curiosité naturelle, ils ne voient pas les petites bombes comme un danger potentiel mais comme un nouveau jouet captivant», commente Elsbeth Müller, secrétaire générale d'UNICEF Suisse.

Parallèlement aux opérations de déminage et à l'aménagement de places de jeu sécurisées, les campagnes d'information de grande envergure se sont avérées particulièrement efficaces. Les enfants sont informés par l'intermédiaire de jeux, de pièces de théâtre et de bandes dessinées en couleur sur l'apparence des armes à dispersion et le danger qu'elles représentent. Ils sont tenus de transmettre leurs nouvelles connaissances à leurs parents car ces derniers ne savent souvent ni lire ni écrire et sont eux-mêmes mal informés. Des manifestations publiques dans les villages, des émissions de radio et des séries télévisées complètent les campagnes. En prenant en charge les soins, l'UNICEF soulage aussi l'immense douleur des enfants et des familles victimes d'une explosion.

Ce que fait l'UNICEF contre les armes à dispersion:

- Des campagnes d'information dans les écoles, les familles et les villages
- Des cours de formation pour les personnes chargées de conduire les campagnes de sensibilisation dans les 35 pays concernés
- La production et la diffusion de matériel d'information pour le public lecteur et non lecteur
- Le lancement d'émissions de radio et de séries télévisées sur le sujet
- Le déblayage des explosifs et l'aménagement de places de jeu sécurisées
- Le soutien des enfants et des familles victimes d'une explosion en prenant en charge les soins (prothèses)
- Le financement de programmes d'occupation sensés pendant le rétablissement et la préparation à la dure période qui suivra
- Une étroite collaboration avec d'autres organisations humanitaires et avec des services du gouvernement afin d'utiliser au mieux les moyens disponibles
- Des campagnes mondiales dans le but de sensibiliser les gens à ce problème et d'obtenir l'interdiction des armes à sous-munitions.

Autres informations, demandes d'interview et photos :

Alexandra Rosetti

Attachée de presse

UNICEF Suisse

Tél. 044 317 22 41

E-Mail: a.rosetti@unicef.ch

Source: http://www.unicef.ch/fr/information/communiqués_presse/?386/Protéger-les-enfants-contre-les-armes-a-dispersion